

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI
DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES
PROGRAMMES FINANCIERS (SP-PRPF)**

DIVISION DU SUIVI DES REFORMES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



**RAPPORT A MI-PARCOURS DE LA MISE EN
ŒUVRE DES REFORMES AU 1^{ER} SEMESTRE 2010**

JANVIER 2010

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	4
2. SITUATION DE L'ECONOMIE	5
3. SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES AU 1 ^{ER} SEMESTRE 2010.....	6
4. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES REFORMES	6
4.1. Ministère de l'Economie et des Finances	6
4.2. Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche.....	10
4.3. Ministère des Travaux Publics.....	11
4.4. Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques....	11
4.5. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales	12
4.6. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	13
4.7. Ministère du Tourisme	13
4.8. Ministère des Sports et Loisirs.....	14
4.9. Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé.....	14
4.10. Ministère des Mines et de l'Energie	16
4.11. Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise.....	17
4.12. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	17
4.13. Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.....	18
4.14. Ministère de la Justice, Chargé des Relations avec les Institutions de la République.....	18
4.15. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières.....	19
4.16. Ministère de la Communication.....	21
4.17. Ministère de la Santé	22
4.18. Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.....	22
4.19. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	24
4.20. Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.....	25
4.21. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	25
4.22. Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique.....	26
4.23. Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.....	27
4.24. Ministère des Postes et Télécommunications	27
4.25. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	28
4.26. Ministère des Arts et de la Culture	28
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	29
ANNEXES	30

SIGLES ET ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BT	Basse Tension
CCIT	Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CDS-MT	Cadre des Dépenses Sectoriel à Moyen Terme
CEET	Compagnie Energie Electrique du Togo
CFE	Centre des Formalités des Entreprises
CHP	Centre Hospitalier Préfectoral
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
EDIL	Ecole D'Initiative Locale
ENS	Ecole Nationale Supérieure
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FACT	Fonds d'Appui aux Collectivités Locales
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FTF	Fédération Togolaise de Football
HEC	Haute Ecole Commerciale
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
ITRA	Institut Technique de Recherche Agronomique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MT	Moyenne Tension
ONG	Organisme Non Gouvernemental

PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PONAT	Politique National de l'Aménagement du Territoire
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PR	Président de la République
PRECOMAT 2.0	Modèle de Prévision Macroéconomique, version 2.0
PTA	Plan de Travail Annuel
SIG	Système d'Information Géographique
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TDR	Termes De Référence
TVT	Télévision Togolaise
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour la Protection de l'Enfance

1. INTRODUCTION

Le Togo qui a connu une longue crise sociopolitique n'a pu entreprendre des réformes durant une quinzaine d'années. Au sortir de cette période difficile, le Gouvernement a jeté les bases d'une relance économique en prenant une série de mesures pour le redressement du pays. Les études diagnostiques¹ ont permis d'identifier les insuffisances et les goulots d'étranglement de notre économie et les réformes ont été identifiées. Ces réformes sont en train d'être mises en œuvre.

Après les efforts louables consentis par le gouvernement matérialisés par l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPTTE en novembre 2008, les autorités togolaises s'emploient activement pour atteindre le point d'achèvement prévu pour décembre 2010. De même, le gouvernement s'est fixé des objectifs qu'il entend poursuivre dans le cadre d'un vaste programme de réformes dans lequel s'inscrivent les ministères.

L'importance que revêtent les réformes a amené les autorités togolaises à créer, par décret N°2008-031/PR du 15 février 2008, le Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques des Réformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF). Cette structure est chargée de suivre et d'accompagner les différents départements ministériels et institutions dans la conception et la mise en œuvre des réformes, de coordonner les interventions des partenaires techniques et financiers et de veiller à la mise en œuvre des engagements du Togo vis-à-vis de ses partenaires.

Le Secrétaire Permanent est assisté d'un Comité de suivi des politiques de réformes et des programmes financiers. Le Comité de suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers a été mis en place le 19 juin 2008 par l'arrêté N°154/MEF/SP-PRPF du Ministre de l'Economie et des Finances.

Le Secrétariat Permanent est représenté dans chaque département ministériel par un point focal qui est chargé de suivre la mise en œuvre des réformes relevant de ses compétences. Ainsi, l'arrêté N°109/MEF/SP-PRPF du 23 avril 2010 a fixé un cahier de charges aux points focaux dans tous les départements ministériels et institutions.

Les points focaux ont bénéficié d'un renforcement des capacités en suivi-évaluation des réformes en avril 2010 et en développement personnel en mai 2010.

Le Document de Stratégie des Réformes, validé en atelier national le 03 février 2010, trace un cadre cohérent au sein duquel toutes les réformes vont être exécutées.

La Matrice Unifiée des Réformes, validée en atelier national du 23 au 25 mars 2010, par plusieurs acteurs, est un instrument d'opérationnalisation du Document de Stratégie des

¹ Direction de l'Economie (décembre 2005), Séminaire national sur la relance de l'économie, DE, Lomé-Togo.

Michel T. Zounon et Piet Lanser (novembre 2008), Rapport d'évaluation des finances publiques selon la méthodologie PEFA : Public Expenditure and Financial Accountability, Programme FED de l'EU pour le Togo.

PEMFAR (2006 et 2009), Rapport d'évaluation des finances publiques, PEMFAR : Public Expenditure Management and Financial Accountability Review, Lomé-Togo

Réformes qui permet d'éviter que chaque bailleur de fonds vienne avec sa propre réforme qui ne correspondrait pas aux priorités du Gouvernement. Le gouvernement a mis l'accent sur les finances publiques. Les efforts du gouvernement pour aligner son système des finances publiques sur les standards internationaux sont matérialisés par un certain nombre de mesures et d'actions.

Le présent rapport qui fait le point sur la mise en œuvre des mesures de réformes au cours du premier semestre 2010 est articulé autour des points suivants : la situation de l'économie, celle des finances publiques et l'état d'exécution des mesures de réformes des autres départements ministériels.

2. SITUATION DE L'ECONOMIE

La récession mondiale a eu des retombées négatives sur l'économie togolaise en 2009 et 2010, et a ralenti la reprise économique engagée par le pays au sortir de la longue crise intérieure. La croissance économique est en hausse dans un contexte de stabilité macroéconomique. Les prévisions donnent une croissance économique réelle aux alentours de 3,4% en 2010, légèrement en hausse par rapport à 2009 qui a connue une croissance de 3,2%. La production vivrière a particulièrement contribué à cette croissance, grâce à des conditions climatiques favorables et aux subventions des engrais pour les paysans. L'inflation s'est située à 2,1% à fin juin 2010, alors qu'elle était de 1,9% pour toute l'année 2009 et de 8,7% en 2008. Cette forte inflation de 2008 est due essentiellement à la flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers.

La politique budgétaire continue de contribuer à la croissance et dégagerait un déficit global de 2,9% du PIB en 2010 contre 3,0% du PIB en 2009 principalement en raison de l'augmentation des investissements publics destinés à amortir l'impact de la récession mondiale et de plusieurs années de sous-investissement. La récession mondiale a freiné la croissance des exportations et a pesé lourdement sur les envois de fonds des travailleurs expatriés, tandis que les investissements publics ont alimenté la demande d'importations.

L'encours de la dette extérieure au 30 juin 2010 est de 867,5 milliards de FCFA, en progression de 12,0% par rapport à fin 2009.

La balance courante serait déficitaire, au cours des six premiers mois de 2010, de 159,7 milliards de FCFA, en aggravation de 63,2 milliards de FCFA par rapport à l'année 2009 en raison notamment de la dégradation des balances des biens, des services et des revenus. La détérioration de la balance des biens serait consécutive à la hausse de 61,3 milliards de FCFA des importations plus forte que celle de 15,4 milliards de FCFA des exportations.

La balance des paiements dégagerait au premier semestre 2010 un solde nul résultant d'un déficit courant de 159,7 milliards de FCFA équivalent à l'excédent de flux nets de capitaux.

La situation monétaire a évolué favorablement dans un contexte de poursuite de la restructuration du secteur bancaire, avec une saine croissance des dépôts et du crédit à l'économie. Outre le secteur bancaire, les réformes dans les secteurs des phosphates, de l'électricité et des télécommunications demeurent importantes pour la croissance, alors que celles liées à la gestion des finances publiques sont importantes pour une bonne

gouvernance des affaires de l'Etat. La poursuite de la mise en œuvre de toutes les réformes par l'ensemble des ministères et institutions de l'Etat est nécessaire surtout dans le contexte de l'atteinte du point d'achèvement prévu pour décembre 2010 et surtout pour hisser l'économie togolaise sur le sentier vertueux d'une croissance durable.

3. SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES AU 1^{ER} SEMESTRE 2010

Les opérations financières de l'Etat au cours des six premiers mois de 2010 se sont soldées par un déficit global hors dons (base caisse) de 1,5 milliard FCFA contre 18,5 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une amélioration de 91,9%.

Les recettes totales et dons se sont établies à 150,4 milliards FCFA au 1^{er} semestre 2010 contre 137,9 milliards FCFA au cours de la même période en 2009 traduisant une augmentation de 9,0%.

Les dépenses courantes et prêts nets s'élèvent à 105,6 milliards FCFA au 1^{er} semestre 2010 contre 110,3 milliards la même période de 2009, soit une baisse de 4,3%.

Les dépenses d'investissement ont atteint 26,5 milliards FCFA les six premiers mois de 2010 contre 20,3 milliards FCFA pendant la même période de 2009 correspondant à une augmentation de 30,5%.

Le financement du solde a été de 1,5 milliard de FCFA au premier semestre 2010.

4. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES REFORMES

Les départements ministériels se sont engagés à mettre en œuvre un certain nombre de mesures dont la situation se présente comme suit :

4.1. Ministère de l'Economie et des Finances

La situation des Finances Publiques s'est nettement améliorée et les réformes se sont poursuivies afin de consolider la stabilité macroéconomique.

- Le Budget 2011 est en cours d'élaboration. Ce budget sera assorti des CDMT sectoriels de trois ministères prioritaires à savoir l'éducation, la santé et l'agriculture. La lettre de cadrage budgétaire a été signée le 03 juin 2010 et envoyée à tous les ministères et institutions qui ont eu un délai de quatre semaines au lieu de deux habituellement pour la préparation des avant-projets de budget. Dans le processus de responsabilisation des acteurs, des plafonds d'enveloppes ont été alloués à tous les ministères et institutions qui ont procédé eux-mêmes à la répartition en fonction de leurs priorités. Cet exercice se faisait auparavant par la Direction du budget suivant l'approche de la budgétisation par moyens qui fait progressivement place à celle par résultats.

- Les plans de dépenses pour 2010 ont été élaborés en tenant compte du contexte économique difficile et sont subordonnés à la mobilisation des ressources financières

nécessaires aussi bien internes qu'externes avec l'appui de nos partenaires au développement.

- Le module comptabilité du SIGFIP est opérationnel au Trésor depuis janvier 2010 et les balances générales mensuelles du trésor sont produites à partir du module comptabilité du SIGFIP.

- L'apurement de la dette intérieure commerciale démarré en 2009, s'est poursuivi au cours du 1^{er} semestre 2010. À fin février 2010, plus de 1765 créanciers toutes catégories confondues ont été payés pour un montant de 18,2 milliards de FCFA. Il ne reste que deux cent quarante six (246) moyens et gros créanciers impayés. C'est pourquoi, la signature des conventions avec les opérateurs du secteur commercial a repris le 23 juin 2010.

- Dans l'optique d'améliorer la gestion de la trésorerie, le gouvernement a pris également les mesures nécessaires pour aller vers un compte unique du trésor en réduisant le nombre des comptes. Jusqu'à fin juin 2010, 1117 comptes des administrations publiques sur les 1259 recensés ont été fermés, soit plus de 88% du total.

- Dans le cadre du renforcement de la capacité et de la qualité des dépenses publiques, des mesures ont été prises pour renforcer l'exécution des projets d'investissement en simplifiant et en réduisant les étapes dans la chaîne des dépenses du secteur public. C'est dans ce sens que l'arrêté N°172/MEF/SP-PRPF du 28 juin 2010, portant modification du circuit de la dépense a été pris. Le contrôle a été renforcé et la mise en place du logiciel SIGFIP permettra de réduire les délais de contrôle des dossiers de la chaîne des dépenses à moins de 7 semaines.

- Tous les ministères prioritaires (santé, éducation, infrastructure, finances et agriculture) ont prévu préparer des plans de passation des marchés publics assortis de plans d'engagements avant la fin de chaque mois. De même, le gouvernement a pris le décret N°2009-003/PR portant agrément des entreprises des Travaux Publics. Ce décret permet désormais de suspendre ou de retirer l'agrément ou de refuser l'attribution de marchés aux entreprises qui exécutent mal les travaux qui leur sont attribués par appel à concurrence. Les d'arrêtés interministériels sont adoptés et le processus d'agrément a été lancé.

- Le premier responsable de la Direction nationale du contrôle des marchés publics a été nommé par décret présidentiel. La structure a été dotée du personnel clé. Il en est de même pour l'Autorité de régulation des marchés publics.

- L'Inspection générale des finances poursuit ses contrôles dans les services publics qui réalisent des recettes non fiscales et des rapports ont été transmis au Ministère de l'Economies et des Finances (MEF) et à la cour des comptes.

- La Cour des comptes nouvellement créée a démarré ses activités. Elle a été dotée, en ressources humaines et en équipements qu'il faudra renforcer avec le soutien des partenaires au développement. Les comptes de gestion et le projet de loi de règlement pour l'année 2007 ont été transmis à la Cour le 05 janvier 2010. Le projet de loi de règlement pour l'année 2008 a été transmis le 23 avril 2010 à cette même cour des comptes par le MEF.

- Dans la perspective de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE qui prévoit la réduction de la dette extérieure, des contacts d'allègement ont été pris avec la majorité des créanciers et les autres seront approchés afin de négocier des accords de réduction de la dette.

- Au niveau des régies, le code des douanes a été élaboré et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement. Le code d'éthique des fonctionnaires des douanes a été également élaboré, validé et édité. Depuis juin 2010, une mission de sensibilisation et de vulgarisation du contenu de ce document de déontologie de la profession sillonne tout le territoire national.

- Une mission d'AFRITAC effectuée en juin 2010 a proposé aider les régies financières à élaborer un modèle de prévision des recettes aussi bien pour les impôts que pour les douanes.

- Il existe un identifiant fiscal unique. Le SIDONA++ permet aujourd'hui aux transitaires d'effectuer leurs opérations en ligne. Ils ne sont plus obligés d'avoir des contacts physiques avec les douaniers. SIDONA ++ présente des interfaces avec des sites des organisations douanières mondiales. Les douanes sont en train d'étudier la possibilité de créer un forum pour permettre les échanges d'informations avec les usagers ou les contribuables.

- Au cours du 1er semestre 2010, les recettes ont été versées au trésor une ou deux fois par semaine. Afin de faciliter les rapprochements des versements, le trésor a demandé aux régies financières de verser les recouvrements réalisés du 1er au 25 de chaque mois à la BCEAO et du 25 au 30 ou 31 au trésor. Toute cette démarche vise à améliorer la gestion de la trésorerie de l'Etat.

- Dans le cadre de l'audit organisationnel et financier de la Caisse de retraites du Togo, un cabinet a été présélectionné. Le rapport provisoire est élaboré et le manuel de procédures est en cours d'élaboration. Le contrôle physique des pensionnés et le traitement de leur fichier sont achevés. L'étude actuarielle a démarré avec la collecte des données

- Pour l'audit organisationnel et financier de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), le recrutement d'un cabinet est en cours. Pour l'étude actuarielle de la CNSS, l'évaluation des propositions techniques est en cours. La section d'un cabinet est également en cours pour étudier la possibilité de mise en place d'un régime par capitalisation. Le recrutement d'un cabinet est également en cours pour mettre en place la politique d'investissement dans la perspective des placements de la CNSS.

- La restructuration du système bancaire se poursuit et devrait contribuer au financement de la croissance durable de l'économie. Les Conseillers en privatisation CADMOS pour la BTCL et la BTG et AFRICA CAPITAL pour la BIA et l'UTB ont été recrutés et ont commencé leur mission depuis novembre 2009. Un avis d'information pour la privatisation de ces banques a été lancé en décembre 2009. Un chronogramme pour l'exécution des travaux avant la publication de l'avis de pré-qualification est en cours de finalisation. Le projet de loi de réhabilitation de l'ordonnance de 1994 transmis à l'Assemblée Nationale ont été rejetés. Elle a demandé au gouvernement de proposer un projet de loi sur les privatisations. Ce projet de loi a été élaboré et adopté en conseil des Ministres puis transmis à l'Assemblée Nationale qui a commencé son examen.

- Avec l'assistance de la Banque Mondiale, le processus de recouvrement des créances en souffrance a été lancé et une étude de faisabilité est en cours. Celle-ci va formuler des recommandations sur les options qui conviennent le mieux pour la mise en œuvre de la structure ou du mécanisme de recouvrement de ces créances compromises des banques.

- Dans le cadre du renforcement du contrôle interne et externe des ressources de l'Etat, plusieurs actions ont été menées.

Au niveau des entreprises publiques et des banques à capitaux publics, le gouvernement a procédé à trois appels à candidatures pour la sélection des Commissaires aux Comptes et des nouveaux commissaires ont effectué leur mission malgré quelques résistances. Des commissaires aux comptes ont été sélectionnés également pour auditer les Centres Hospitaliers (CHU, CHR, CHP), l'Institut National d'Hygiène, les Universités, la mairie de Lomé etc. Un autre appel à candidatures sera lancé en vue de sélectionner des commissaires aux comptes pour d'autres entités publiques (TVT, les Radios Lomé et Kara etc.).

Une Commission nationale d'audit des auditeurs a été mise en place pour vérifier la qualité du travail de ces Commissaires aux comptes. Le président du comité d'audit des auditeurs a mis en place une structure technique d'étude des dossiers.

Les commissaires aux comptes ont été sélectionnés conformément aux procédures en vigueur et vont aider ces entreprises ou établissements publics à tenir une bonne comptabilité et respecter les règles d'une bonne gestion conformément aux normes internationales. Il est prévu dans les prochaines semaines la formation des administrateurs des entreprises publiques sur l'analyse des états financiers pour une bonne application des recommandations des audits. Des missions de contrôle de ces entreprises sont programmées par la Direction de l'Information, de la Gestion et de l'Audit (DIGA).

L'audit des baux, des loyers et le recensement des bâtiments administratifs, démarrés en février 2010, sont en cours de réalisation.

- Dans le souci d'améliorer les prévisions macroéconomiques, un consultant a été recruté et travaille actuellement sur le modèle PRECOMAT 2.0.

Le SP-PRPF, en vertu de l'article 2 du décret 2008-031/PR, doit œuvrer au renforcement des capacités des départements ministériels. Dans cet ordre d'idée, des séminaires de formation sur les réformes et le développement personnel qui se sont tenues de février à mai 2010 dans les cinq régions économiques du Togo participent à cette volonté du gouvernement d'améliorer la bonne gouvernance. Ces séminaires ont permis de former six cent cinquante (650) décideurs, chefs de services des différents départements ministériels, représentants du secteur privé, des organisations syndicales et de la société civile. Les préfets, les maires et des membres du Gouvernement ont également pris part à ces formations.

Depuis le 17 mai 2010, la Haute Ecole Commerciale de Paris (HEC-Paris) a démarré des séminaires de formation de 200 cadres de l'administration togolaise et des mégas ateliers pour au moins 2000 personnes par an et sur trois (03) ans. Le gouvernement est conscient

que seul l'homme bien formé peut ménager son propre développement et partant celui du pays.

Le gouvernement togolais a adopté le 09 juin 2004 la lettre de politique sectorielle en vue de consolider la décentralisation. Elle autorise une meilleure prise en compte des besoins des populations locales dans les politiques gouvernementales, et notamment dans la fourniture de biens et services collectifs durables. Par ailleurs, la société civile est impliquée dans le processus d'élaboration des politiques du gouvernement notamment le DSRP-C en 2009 et la stratégie des réformes en février et mars 2010.

La déconcentration de l'administration financière permettra de renforcer la gestion des collectivités locales. La réorganisation du Trésor prend déjà en compte cette vision avec l'opérationnalisation des trésoreries régionales qui sont en train d'être renforcées. Il faudra une gouvernance locale démocratique pour appuyer la réalisation des OMD. Le projet de loi sur le transfert des compétences est en cours de finalisation.

4.2. Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

Pour ce ministère, l'état d'avancement de mesures de réformes se présente comme suit :

La poursuite de la restructuration du MAEP

La mise en œuvre des décrets portant transformation de l'ICAT et de l'ITRA respectivement en établissement public et en établissement scientifique à caractère agricole, dotés d'autonomie de gestion s'est poursuivie par la mise en place des Conseils d'Administration et de Surveillance de même que la nomination d'un comptable public qui est chargé de recouvrer les recettes non fiscales.

Au niveau de la Direction des semences, on note un renforcement institutionnel de cette nouvelle structure par la signature de la convention de financement entre le Togo et la FAO et le lancement du projet appui à la relance du secteur semencier le 03 juin 2010.

L'élaboration de la politique agro foncière

Les TDR sont élaborés et un consultant a été recruté en avril. L'avis de non objection de la BAD est attendu pour le démarrage de cette activité.

Le développement de l'entrepreneuriat agropastoral et halieutique

Six (06) zones d'une superficie de 1000 hectares ont été délimitées et sont en voie d'être aménagées et équipées. L'installation des jeunes agriculteurs a commencé dans les localités de Gamé (Préfecture du ZIO) et de Sadori (Préfecture de l'OTI). Au total 159 jeunes ont été déjà installés.

L'élaboration du CDMT sectoriel

Le chronogramme d'élaboration du CDMT sectoriel est disponible et le PNUD a donné son accord de financement pour le démarrage du processus d'élaboration du CDS-MT.

L'élaboration de la politique agricole

Les TDR sont élaborés et un consultant est recruté en avril. L'avis de non objection de la BAD est attendu pour démarrage du processus.

4.3. Ministère des Travaux Publics

Sur les six (6) mesures programmées, seules deux ont connu un début d'exécution. Il s'agit de :

La restructuration du ministère.

Cette restructuration est en cours et s'est traduite par l'élaboration d'un nouvel organigramme. Il reste l'opérationnalisation des directions et services. Cette dernière mesure pourra être totalement mise en œuvre au deuxième semestre comme le prévoit le chronogramme.

L'élaboration du CDMT sectoriel

Le ministère en charge des Travaux Publics a pris attache avec les ministères qui ont déjà élaboré leur CDS-MT (Ministères de l'éducation et de la santé) pour s'inspirer de leur expérience. Il compte mettre en œuvre cette mesure au deuxième semestre comme le prévoit le chronogramme des activités.

4.4. Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques

Au cours de l'année 2010, certaines des actions prévues ont été réalisées sans difficultés majeures. L'état d'avancement de ces actions se présente comme suit :

La restructuration du Ministère

Un projet d'arrêté portant organisation du ministère a été élaboré et transmis au Secrétariat du Gouvernement pour adoption. L'adoption de cet arrêté permettra la création de plusieurs directions. Ce qui contribue à relancer les activités dudit ministère et promouvoir le développement industriel au Togo. Cependant, une autre approche est conseillée par le SP-PRPF aux départements en se référant au décret de 1982, car on ne peut pas réorganiser un ministère par des arrêtés.

L'élaboration de la politique nationale sectorielle (Industrie et Innovations Technologiques)

C'est à la fin du premier trimestre 2010 que cette action a effectivement démarré avec l'élaboration des termes de référence pour le recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration de la politique industrielle au Togo. La direction des Innovations Technologiques n'étant pas encore créée, l'élaboration d'une politique en la matière reste encore en attente.

L'élaboration et la mise en œuvre du code des investissements

Le code des investissements est élaboré depuis fin 2009 et amendé en début d'année 2010. Cette adoption permettra sa mise en œuvre effective. Cependant, un consultant a été recruté sur financement de la Banque Mondiale pour aider à améliorer et simplifier ces textes. Les travaux sont en cours.

L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de promotion de la qualité industrielle

Toutes les actions prévues dans cette rubrique commenceront effectivement en 2011.

La mise en place d'un fonds d'appui et de développement de la zone franche

Il est prévu une étude de faisabilité pour le second semestre 2010. La recherche de financement est en cours pour le démarrage de cette étude. La relecture des textes régissant la zone franche togolaise est en cours avec l'appui des consultants sur financement de la Banque Mondiale.

4.5. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

Pour ce qui concerne la réorganisation du ministère, un avant-projet de décret a été élaboré.

Dans le cadre de la mise en place d'un cadre juridique complet, plusieurs textes sont en cours de finalisation, notamment :

- l'avant-projet de loi portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales ;
- l'avant-projet de décret portant organisation de la fonction de gouverneur de région et de préfet ;
- l'avant-projet de décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT). La prise dudit décret ouvrira la voie à la mise en place et à l'opérationnalisation du FACT.

Il est prévu, en vue de la finalisation de l'avant-projet de loi portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, un séminaire-atelier d'étude et de synthèse (les termes de référence ont été élaborés).

Dans l'optique de la dynamisation des collectivités locales, une étude sur la délimitation des trente cinq (35) communes urbaines a été effectuée à partir de décembre 2009. Le rapport final est déposé en février 2010. Les procédures de recrutement d'un consultant pour l'audit organisationnel et financier des collectivités territoriales ont été enclenchées en mai 2010 avec le lancement d'un appel d'offres par le PNUD. Les termes de référence (TDR) relatifs à l'étude sur l'organisation des services déconcentrés et à la délimitation des cantons (futurs communes rurales) sont élaborés.

En vue d'améliorer le système de mobilisation des ressources financières des collectivités locales, un appel d'offres pour une étude complémentaire sur les finances et la fiscalité locales est lancé par le PNUD en mai 2010.

La stratégie de communication sur la décentralisation, qui a été validée en juin 2009, connaît un début de mise en œuvre. En effet, la procédure d'attribution des marchés pour l'élaboration des guides de l'élu local et du citoyen est en cours, à la suite d'un appel d'offres lancé par le PNUD en mai 2010.

La formation des formateurs en planification, en gestion décentralisée et en fiscalité des collectivités territoriales a été réalisée au premier semestre 2010.

Il faut ajouter que deux études n'ont pas encore trouvé de financement. Il s'agit de l'étude sur la détermination de critères de création des communes rurales et l'étude sur l'organisation des services déconcentrés (région et préfecture).

4.6. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

Il convient de préciser que sur les huit (08) mesures programmées, aucune n'est prévue pour l'année 2010. Toutefois, certaines activités ont été réalisées au cours du premier semestre de l'année 2010. Elles sont relatives aux statuts de la Police Nationale et des Sapeurs pompiers, à la réforme du contrôle routier suivant les normes de l'UEMOA et à la construction de l'Ecole Nationale de Police et des centres de secours des Sapeurs pompiers.

En ce qui concerne les statuts des deux corps ci-dessus visés, les avant-projets ont été élaborés. Ceux de la Police Nationale ont été envoyés au Secrétariat Général du Gouvernement pour être présentés en conseil des ministres pour adoption.

Pour ce qui est de la réorganisation du contrôle routier, la réforme est en cours. Elle vise essentiellement à réduire les tracasseries routières par la suppression des multiples barrages de contrôle routier sur les routes et à lutter contre la corruption et le laxisme des agents chargés de ce contrôle. Une campagne de sensibilisation de tous les partenaires de ce secteur est prévue à cet effet. Le projet de termes de référence de cette campagne a été déjà élaboré et des dispositions en vue du renforcement du contrôle des agents de police et de gendarmerie sont en cours.

Enfin, concernant les projets de construction de l'Ecole Nationale de Police, d'un centre de secours secondaire dans la périphérie Nord de Lomé et de centres de secours régionaux de sapeurs pompiers, les termes de référence ont été élaborés en vue de la recherche de financement.

4.7. Ministère du Tourisme

Sur les huit activités programmées, trois ont été réalisées, il s'agit de :

- La consultation restreinte pour l'étude sur l'état des lieux de certains sites ;

- l'élaboration de dossiers d'appel d'offres pour l'édition et la vulgarisation des guides ;
- l'élaboration de dossiers d'appel d'offres pour l'édition et la vulgarisation des dépliants.

Les autres activités sont en cours d'exécution puisque la plupart d'entre elles sont programmées pour les deux semestres de l'année 2010.

4.8. Ministère des Sports et Loisirs

Sur les dix-huit actions prévues, aucune n'a été entamée.

L'adoption de la loi portant charte des activités physiques et sportives qui doit préciser les stratégies de développement du secteur et des réformes est toujours en instance au Secrétariat du Gouvernement. Ce qui constitue le premier goulot d'étranglement quant à la mise en œuvre des réformes prévues.

A cela, il faut ajouter les multiples crises nées au sein de la Fédération Togolaise de Football (FTF) qui ont lourdement pesé sur le secteur : l'attention des gestionnaires de projets et des responsabilités du secteur a été détournée pour la résolution de ces crises.

Aussi, les discussions budgétaires au Ministère de l'Economie et des Finances prenaient fin au moment où la validation des PAP 2009 de ces secteurs pour l'année 2010 se déroulait ; ce qui n'a pas permis à ce secteur d'inscrire à temps les budgets 2010.

Ensuite, la reconduction systématique du budget 2009 au cours de ces discussions budgétaires a constitué un handicap majeur pour le département qui n'a pas bénéficié d'un budget de réalisation des projets de réformes.

4.9. Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé

Au cours de l'année 2010, la plupart des actions prévues ont été réalisées sans difficultés majeures. L'état d'avancement se présente comme suit :

La restructuration du Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé

Dans le cadre de la restructuration du Ministère, une commission a été mise en place pour revisiter tous les textes régissant le département. Des propositions ont été faites en terme de dénomination de certaines directions existantes et la nomination de certains responsables. Par ailleurs, la Direction de la promotion du secteur privé a été créée pour le développement du secteur. L'organigramme et les textes sont prêts pour être présentés en conseil des ministres pour adoption.

L'élaboration de la politique nationale pour la mise en place d'un système de normalisation de certification et d'accréditation pour les produits togolais

Des dispositions ont été prises pour faciliter l'activité commerciale au Togo. En effet au plan réglementaire, pour subordonner la mise sur le marché des produits un contrôle, un arrêté interministériel des Ministères chargés du Commerce, de la Santé, et de l'Agriculture a été pris le 10 avril 2009. Un arrêté pris par le Ministre du Commerce le 26 novembre 2009 soumet aux contrôles tous les produits et services objets de publicité commerciale.

La Transformation du CFE (Centre des Formalités des Entreprises) en guichet unique

Au titre de l'indicateur de création d'entreprise, il faut souligner que l'arrêté du 08 avril 2010 est pris pour revoir à la baisse le coût et le délai de création d'entreprises de même que les documents à fournir. Cet arrêté fixe en un seul lieu les administrations intervenant dans la création d'entreprises.

La mise en place d'un guichet unique du commerce Extérieur

Pour doter le pays d'un système de facilitation du commerce extérieur, le projet de la création du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur est en cours. Un Comité de pilotage et un Comité technique ont été installés au cours de l'année 2010. La complexité du dossier a conduit le gouvernement à solliciter l'appui de la BM qui a lancé le processus de recrutement d'expert pour élaborer une feuille de route qui sera adoptée en conseil des ministres avant la fin de l'année 2010.

L'amélioration du climat des affaires

Des dispositions réglementaires ont été prises pour améliorer le cadre. La charte des PME/PMI a été élaborée, validée et adoptée.

L'opérationnalisation du cadre de concertation public/privé

Dans le cadre de la redynamisation de la cellule de concertation Gouvernement /secteur privé, le Ministère du Commerce a, sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Président de ladite Cellule, organisé les 18 et 19 janvier 2010 un atelier de suivi-évaluation de cette Cellule. Au cours de cette rencontre, les participants ont diagnostiqué les forces et les faiblesses du cadre puis ont formulé des recommandations assorties d'un chronogramme d'activités.

En outre, sont élaborés pour recruter un consultant pour aider à asseoir ce cadre de concertation.

L'amélioration du cadre institutionnel de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCIT)

La CCIT a été redynamisée par l'élection du président qui a fait le premier mandat et qui vient d'être reconduit pour un autre mandat. La CCIT a été restructurée et ses capacités en ressources humaines ont été renforcées. Sur les cinq délégations régionales prévues, trois ont été installées.

Un projet de développement du secteur privé sur financement la Banque Mondiale a mis à la est en cours d'exécution.

4.10. Ministère des Mines et de l'Energie

Restructuration du ministère des mines, et de l'Energie.

Cette mesure dont la date de mise en œuvre prévue pour fin décembre 2010 est en cours d'exécution.

Elaboration d'une politique nationale de l'énergie.

Concernant cette mesure dont l'échéance est fixée pour fin décembre 2010, les termes de référence sont déjà élaborés. Un appel d'offre international a été lancé. Le dépôt des offres a été effectué le 09/03/2010 et le marché a été adjugé.

Elaboration d'une politique nationale des mines

Cette mesure n'a pas encore connu un début d'exécution. Les termes de référence sont en cours d'élaboration. Le financement n'est pas encore disponible. Cette situation risque de retarder l'élaboration de cette politique et sa mise en œuvre.

Mettre en place une stratégie de fourniture d'électricité à coût raisonnable.

Cette mesure dont l'échéance de mise en œuvre est prévue pour 2010 se décline en 6 actions qui sont en cours d'exécution.

La composante « Appui institutionnel » est terminée.

La composante « Renforcement et extension du réseau de Lomé » est achevée à 75%.

La composante « Préqualification des entreprises » n'est pas encore exécutée. Cette composante est liée à la composante « Renforcement et extension du réseau de Lomé ».

La composante « Postes sources » : l'analyse des offres est terminée et l'exécution est en cours.

La composante « Electrification rurale » : le lancement officiel a été effectué le 07 mai 2010 et l'exécution est en cours.

La composante « Réhabilitation des postes MT/BT et fourniture et pose des détecteurs de défaut sur le réseau souterrain MT » : le lancement officiel a été effectué le 19 avril 2010 et l'exécution est en cours.

Mettre en place un fonds pour l'électrification du monde rural.

Cette mesure dont l'échéance est fixée pour fin décembre 2010 n'a pas encore connu un début d'exécution car le financement n'est pas encore bouclé en vue de l'étude de faisabilité.

Titrisation de la dette envers la CEET par l'Etat.

Dans le cadre de l'assainissement des finances de la CEET, l'Etat a recensé les factures non payées de l'administration centrale, des collectivités locales et des établissements publics (CHU, CHR) d'un montant de 16 milliards FCFA. Il a repris ce montant à son compte et l'a titrisé avec l'appui technique de la SGI-TOGO. L'Etat a également aidé la CEET à régler sa dette envers la CEB de près de 20 milliards FCFA.

La CEET a des titres liquides d'un montant de plus de seize milliards (16 000 000 000) de francs CFA qu'elle peut directement céder aux opérateurs économiques.

4.11. Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise

En vue de s'inscrire dans la dynamique des réformes, le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise a élaboré :

- la politique nationale de l'eau adoptée par le Gouvernement ;
- un projet de lettre de politique d'alimentation en eau potable en milieu urbain ;
- un projet de plan d'actions de la Gestion Intégrée des ressources en Eau (GIRE) et à la finalisation du code de l'eau. Certains de ces textes sont à l'Assemblée Nationale en voie d'adoption.

Concernant l'approvisionnement en eau potable, le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise, avec les projets en cours d'exécution (UEMOA, BID II, AFD, STABEX, PNUD réhabilitation), a augmenté le taux de desserte en eau de la population avec la réalisation et la réhabilitation des forages.

En assainissement, seule la ville de Lomé a connu le curage de la lagune et le pompage des bassins d'orage. Une partie de la lagune de Lomé reste à curer. La TdE a bénéficié du concours de l'Etat qui a pris en charge une partie de sa dette et l'autre a fait l'objet de compensation avec les consommations publiques non payées.

4.12. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

Les textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur sont transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption.

En effet, ces textes, envoyés au Gouvernement 2009 sont revenus au ministère en mai 2010 pour l'actualisation des exposés des motifs.

Pour l'organisation de la profession des agents immobiliers, des TDR ont été élaborés et le financement est obtenu du budget de l'Etat, gestion 2010.

Par contre, l'étude commanditée dans le cadre de l'élaboration d'une loi sur les loyers d'habitation et baux commerciaux n'a pu démarrer faute de ressources pour des études préalables.

4.13. Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative

Sept départements ministériels et institutions ont été audités en 2009. D'autres ministères et institutions seront audités en 2010 dans le cadre de la réforme administrative en vue de leur réorganisation. Un cabinet a été sélectionné pour le démarrage de ces audits.

Sur les 22 activités programmées pour 2010, seul le tiers a été exécuté.

Les TDR pour l'étude barémique sont élaborés en vue d'améliorer le cadre juridique de la Fonction Publique. L'étude pour la maîtrise des salaires et des effectifs des agents de la Fonction Publique a démarré le 06 mars 2010. Un cabinet a été recruté (coordonnateur de la diaspora) dans le cadre du renforcement des ressources humaines. L'étude sur l'archivage et la documentation a fait l'objet d'un atelier de restitution le 27 mai 2010.

4.14. Ministère de la Justice, Chargé des Relations avec les Institutions de la République

La justice est au cœur de la gouvernance économique, politique et sociale. A cet effet, c'est à partir d'une bonne justice qu'un pays peut progresser et s'enliser lorsqu'elle fait défaut. Ainsi, au 30 juin 2010, les actions suivantes ont été réalisées et d'autres en cours de réalisation.

Réhabiliter des infrastructures de la chancellerie

La réhabilitation du 3^e bâtiment de la chancellerie permettra d'abriter les structures du ministère en vue de les rendre plus opérationnels. Les travaux de réhabilitations se sont achevés et le bâtiment est entièrement équipé.

Recruter des surveillants de prison

Le concours de recrutement organisé en mai 2010 permettra de recruter environ 500 surveillants des établissements pénitentiaires afin de renforcer les capacités humaines de l'administration pénitentiaire

Créer le Centre de Formation des Professions de Justice (CFPJ)

L'ancien bâtiment de la cour suprême entièrement réhabilité et équipé en matériel informatique et didactique devra accueillir la première promotion de magistrats et greffiers du CFPJ à la rentrée 2010-2011. Les travaux de construction du CFPJ ont démarré avec le premier bâtiment sur les quatre prévus et faisant office de bloc pédagogique. Il sera réceptionné en novembre 2010.

Améliorer le fonctionnement des Cours d'Appel (CA) et Tribunaux de Première Instance (TPI) à Lomé

La passation de marchés aux entreprises pour la construction et l'équipement de la cour d'appel et du TPI de Lomé a été lancée.

Améliorer le fonctionnement des juridictions provinciales

La passation de marchés aux entreprises pour la réhabilitation et l'équipement des TPI d'Aného et d'Atakpamé ainsi que la prison civile de Kpalimé a été lancée.

Vulgariser le droit

La politique nationale de vulgarisation juridique a été élaborée et validée le 7 avril 2010. Les textes sont au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement pour étude et adoption en conseil des ministres.

Planter et renforcer les capacités des juridictions administratives

Des magistrats ont été formés sur le contentieux administratif.

4.15. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

Elaboration des décrets d'application pour adoption en conseil des ministres.

Quatre (04) projets de décrets sont transmis au Secrétariat Général du Gouvernement et portent sur :

- le statut, organisation, attributions et fonctionnement des agents de la Police de l'Environnement au Togo ;
- les modalités de réalisation des études d'impacts sur l'environnement et la liste des travaux et activités soumis à ces études ;
- les modalités de mise en œuvre de l'audit environnemental ;
- l'organisation et le fonctionnement de la commission nationale du développement durable.

Création des marchés ruraux de bois énergie.

L'atelier de lancement du mécanisme est réalisé. Les TDR, PTA et l'appel à propositions sont élaborés pour adoption par le comité de pilotage.

Création de cinq (05) plantations communautaires.

Le Projet d'arrêté du cadre institutionnel est élaboré et disponible. Les critères de sélection des sites ont été élaborés pour adoption par le Comité de pilotage.

Formation de 150 femmes sur les techniques modernes de carbonisation.

Le PTA et les TDR sont élaborés.

Etude pour la conservation et la restauration de la biodiversité des montagnes dans la partie sud-septentrionale du pays (4 sites pilotes).

Le Plan de travail est élaboré. La sensibilisation des acteurs cibles est également réalisée. Actuellement des études sont en train d'être réalisées pour la finalisation du document projet.

La BM a conçu un projet de reboisement des flans de montagnes dans le cadre des activités de haute intensité de main d'œuvre qui va démarrer avec les pépinières de plans avant fin 2010.

Rationalisation et renforcement du système national des aires protégées du Togo.

Un atelier de lancement du projet a été organisé. Le recrutement des consultants a été fait, suivi de la conduite des études thématiques. Actuellement un document projet (PRODOC : Project Document) a été élaboré.

Actualisation du Plan d'Action Forestier National (PAFN) et élaboration de la politique forestière.

Le Projet d'arrêté du cadre institutionnel, le Plan de travail et les TDR sont élaborés. Le document du diagnostic du secteur forestier est élaboré avec l'appui de l'OIBT. Le programme de coopération technique avec la FAO est adopté ; un recrutement des consultants a été fait pour la conduite des études. Le rapport préliminaire est élaboré et est en cours d'examen par le consultant international.

Réfection de la berge ouest de l'embouchure du Lac Togo et étude de faisabilité pour la stabilisation du littoral entre Aného et Goumou Kopé.

La signature d'un avenant a été effectuée. Un financement est rendu disponible par l'appui de l'UEMOA d'un montant de 790 millions F CFA. Ce qui a permis de lancer un appel d'offres.

Démarrage du Programme National d'Actions décentralisées de gestion de l'Environnement (PNADE)

La réhabilitation et la réception des locaux des coordinations régionales du PNADE sont en cours de réalisation. Le recrutement d'un assistant technique soumis à l'approbation de l'Union Européenne (UE) a été effectué. L'élaboration des critères de recrutement du Directeur Général par le Conseil d'Administration est en cours.

Elaboration de la stratégie nationale de gestion des déchets et réalisation les études conséquentes.

Les TDR sont élaborés et disponibles. Le rapport d'étude sur la mise en place d'une décharge contrôlée ou site d'enfouissement technique à Lomé ainsi que le document de projet sur l'installation de modèle de technologie de traitement des boues de vidange et des eaux usées dans la ville de Kara (Projet FEM/Volta) sont disponibles. Les travaux pour la construction des canalisations à Kara ont démarré.

Mettre en œuvre la stratégie Nationale de Réduction des risques.

Le document est élaboré et adopté.

 Finalisation le Plan National d'Intervention d'Urgence, identifier les zones sensibles et réalisation des cartes de vulnérabilité.

L'élaboration d'un plan d'action pour la collecte des données et la réalisation de la cartographie ont été fait.

 Mise en place de l'Agence Nationale pour la Gestion de l'Environnement (ANGE), de son conseil d'administration et nomination de son DG (rendre opérationnelle l'ANGE).

Le Conseil d'Administration est mise en place. Les TDR sont élaborés et le recrutement de l'Assistant Technique a été fait et soumis à l'approbation de l'Union Européenne (UE) qui finance ce projet. L'élaboration des critères de recrutement du Directeur Général par le Conseil d'Administration est en cours.

 Mise en place du Fond National pour l'Environnement (FNE), et du comité de gestion du FNE.

La désignation des membres du Comité de gestion est en cours.

 Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités de gestion de l'environnement (PRCGE).

Création de l'unité SIG au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) suivi de la formation de 20 cadres du MERF au SIG. Les TDRs sont élaborés et le recrutement des Consultants a été fait pour :

- l'élaboration du Plan stratégique Information, Education, Communication (IEC) ;
- l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Durable ;
- l'élaboration de la Stratégie Nationale de Gestion des Feux de Végétation.

Formation, recyclage et équipement de 50 pépiniéristes dans deux (02) régions. La célébration du mois de l'arbre et de l'environnement qui s'est traduite par la distribution gratuite des plans à la population et surtout aux élèves.

4.16. Ministère de la Communication

Le Ministère a poursuivi la mise en œuvre des actions entamées dans le cadre des réformes. S'agissant du renforcement des capacités des presses publiques et privées, plusieurs formations ont été réalisées à l'endroit des journalistes et techniciens de la communication en vue d'un meilleur entretien, les équipements d'émission, de la diffusion et de la production des médias publics et privés. Le renforcement des équipements se poursuit.

S'agissant de l'accès équitable aux médias publics, les Radios Lomé et Kara, la Télévision togolaise, l'Agence togolaise de presse et Togo-presse respectent les règles d'équité édictées par la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication. Cela a été constaté

lors de l'élection législative de 2007 et présidentielle de mars 2010. Ces médias officiels sont également ouverts à tous les courants d'opinion et de pensée et aux différentes cultures. S'agissant de la numérisation des médias publics, les efforts se sont poursuivis. Un projet de numérisation de la TVT est en cours d'étude. Le projet de numérisation consiste également à moderniser les équipements de production, de diffusion et d'émission TV afin d'avoir une performance améliorée qui réponde aux normes du passage au tout numérique. Il s'agit en réalité d'une offre clé en main qui résultera d'une étude de couverture de territoire et d'une analyse de l'existant (réseau et studios), ainsi que des besoins de la TVT.

En ce qui concerne la communication sur le processus électoral, un plan de communication du gouvernement financé par le PNUD a permis de réaliser des émissions et productions de sensibilisation ainsi que des formations sur la gestion médiatique de l'élection présidentielle de mars 2010. Un programme de communication sur la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté est en élaboration. Il permettra de rendre plus visible des actions menées dans tous les secteurs de développement.

4.17. Ministère de la Santé

Au cours du 1^{er} semestre 2010, l'état d'avancement des mesures se présente comme suit :

- Restructuration du Ministère de la santé

Cette mesure a été réalisée en 2009. Le rapport de l'audit organisationnel est disponible. Il reste la mise en œuvre des recommandations validées par l'ensemble des acteurs.

- Actualisation de la politique nationale de santé

Cette mesure est en cours avec l'élaboration des TDR, la recherche de consultants. Le financement pour les prises en charge, l'organisation technique et matérielle est obtenu du budget de l'Etat, gestion 2010.

Intégration de la gratuité de la césarienne dans la politique hospitalière

La gratuité de la césarienne constitue une mesure majeure pour le département de la santé. Ainsi, il faudra mettre en œuvre de bonnes stratégies afin de garantir de manière durable cette gratuité. Pour partir sur de bonnes bases, des conclusions ont été tirées des expériences déjà acquises dans ce domaine par des pays de la sous région. La subvention de la césarienne est donc en cours de réalisation.

4.18. Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

Au titre de l'année 2010, les activités menées du 1^{er} janvier au 30 juin sont :

Création, installation et formation des organes prévus par le PONAT (Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire).

Le cadre institutionnel et juridique des organes a été élaboré et adopté en conseil des ministres en janvier 2010. Une rencontre d'information des ONG membres de ces organes s'est déroulée du 25 au 30 mars dans les 5 régions.

Elaboration et adoption de la loi-cadre sur l'aménagement du territoire.

Les termes de références pour le recrutement d'un consultant ont été élaborés et un consultant a été recruté. Il prépare en ce moment la cartographie numérisée sur toute l'étendue du territoire et fera le transfert de compétences. Les Directeurs Régionaux du Plan préparent les monographies par secteur.

Elaboration d'un plan de renforcement de capacité et formation du personnel qualifié, en aménagement du territoire.

Sur la base du plan de renforcement des capacités élaboré en 2009, une série d'ateliers d'information et de formation des cadres du Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, des points focaux sectoriels et des acteurs régionaux a été organisée le 18 mai 2010 à Lomé et du 24 au 31 mai 2010 dans les 5 régions économiques du Togo.

Mettre en place un système d'information géographique (SIG) opérationnel.

Un consultant spécialiste a été recruté et les travaux de mise en place du SIG sont en cours avec l'appui financier de la BAD.

Elaboration du schéma national d'aménagement du territoire.

La phase préparatoire de la collecte des données est achevée. Elle comporte :

- La préparation des fichiers de collectes de données à partir du canevas des indicateurs socio-économiques élaborés et adoptés avec les services techniques sectoriels en 2009 ;
- Un atelier d'harmonisation de canevas des indicateurs socio-économiques tenu le 16 avril 2010 à Atakpamé à l'intention des Directions Régionales du Développement et de l'Aménagement du Territoire ;
- Le recensement général de la population va démarrer en novembre 2010 et le processus de mise en place des équipes est en cours.

Formulation du cadre d'accélération des OMD

Avant le lancement du processus de formulation du cadre d'accélération des OMD au Togo, le Gouvernement a élaboré et validé en mars 2010 son rapport OMD 2010. Ce document fait le point sur les progrès réalisés en matière d'amélioration des OMD au niveau national et les perspectives pour 2010.

Elaboration du plan d'actions national sur l'efficacité de l'aide

Le gouvernement a élaboré son plan d'action national sur l'efficacité de l'aide au développement (PANEAD) pour la période 2010-2011. Le PANEAD, validé en janvier 2010, fait suite à l'adhésion du Togo à la Déclaration de Paris (2006) et au Programme d'Accra (2008). Ce plan permet de mettre en œuvre, dans le contexte national, les engagements souscrits par les pays partenaires et les donateurs pour rendre l'aide plus efficace.

4.19. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Restructurer le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Le Cabinet du département avait envisagé la conduite de travaux devant aboutir à l'élaboration du décret portant attributions et organisation du ministère. Mais suite aux discussions avec les techniciens du Secrétariat Général du Gouvernement, le démarrage des travaux a été différé.

En effet, le Secrétariat Général du Gouvernement a prévu d'élaborer un document-cadre dont devront s'inspirer tous les départements ministériels en raison des insuffisances notées dans les textes antérieurs ou des dysfonctionnements dans certains ministères.

Reprendre les activités de l'Ecole Normale Supérieure(ENS) d'Atakpamé

Le redémarrage des activités pédagogiques à l'ENS revêt un caractère fondamental pour tout le secteur éducatif. L'objectif est de former et de mettre à la disposition du premier cycle de l'Enseignement Secondaire général des professeurs compétents capables de dispenser un enseignement de qualité. Les activités pour relever ce défi ont été entamées.

Ces activités ont consisté à remettre en état les capacités d'accueil de l'institution ou à accomplir les préalables devant déboucher sur le recrutement des élèves-professeurs pour la formation.

Ainsi, des appels d'offres déjà lancés ont permis la réhabilitation prochaine d'un dortoir d'une capacité de 30 lits, la réhabilitation de la clôture et l'achat d'un bus de 30 places. Deux dortoirs préalablement rénovés ont été également équipés à la fin du mois de juillet.

Au cours du mois de juin 2010, l'arrêté N° 077/MESR/SG créant le Comité chargé de préparer la relance de la formation à l'ENS a été pris. Ce Comité a tenu plusieurs consultations dont un atelier à l'Ecole Normale des Instituteurs de Notsé du 23 au 25 août 2010 en vue de définir les référentiels de la formation.

Le concours d'entrée à l'ENS a été lancé le 30 juillet 2010 et les épreuves écrites se sont déroulées le 30 août 2010. Les résultats sont attendus les prochains jours pour la rentrée.

Dynamiser la recherche

La mesure qui doit permettre la dynamisation des activités de recherche n'a pas encore démarrée.

En marge des mesures de réformes précitées, il est important de noter la réforme Licence-Master-Doctorat dont la mise en œuvre entamée, depuis 2006, se poursuit notamment dans les universités de Lomé et de Kara. Des réflexions sont en cours pour avoir des filières spécialisées.

4.20. Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

 **Réorganisation du ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation suivant le décret portant attributions des ministres d'Etat et des ministres** : Cette mesure est en cours de réalisation.

 **Prise de décisions pour l'Education Pour Tous**

La gratuité des frais d'inscription au préscolaire et au primaire est effective depuis la rentrée scolaire 2008-2009 pour les établissements publics.

Le Plan Sectoriel de l'Education (PSE) pour la période 2010-2020 a été élaboré et adopté par le gouvernement. Le PSE a été endossé par le groupe des partenaires techniques et financiers locaux et extérieurs. Ce qui a permis au Togo d'obtenir du Fonds Catalytique de l'Initiative pour une Mise en Œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous (IMOA-EPT), un appui financier d'un montant de 45 millions de dollars EU pour la période 2010-2012.

Cet appui servira au financement d'un projet dénommé Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI) qui sera exécuté sous la supervision de la Banque Mondiale à travers trois composantes :

- une composante accès et rétention destinée à la construction d'environ 1000 salles de classe équipées pour le primaire
- la composante appui à la qualité qui concernera la fourniture de manuels de lecture et de calcul pour tous les élèves du primaire public, et l'octroi de subventions aux écoles primaires publics et aux EDIL, l'élaboration de nouveaux manuels et guides de calcul et de lecture intégrant l'approche par les compétences et la construction de trois nouvelles écoles normales d'instituteurs ;

La composante renforcement institutionnel avec un volet appui à la gestion du programme de construction scolaire et un volet renforcement des capacités du MEPSA.

4.21. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Aucune des mesures identifiées et essentielles pour asseoir le cadre de gestion du système de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) n'a connu un début de réalisation, faute de financement. En effet, pratiquement aucun financement, de source interne comme de source externe, n'a pu être obtenu pour la conduite des mesures de réformes retenues.

La refonte du dispositif de l'enseignement technique et de la formation professionnelle passe par une série d'études dont les termes de référence ne sont pas encore élaborés. Le financement de cette action doit se faire sur fonds interne pour un montant de 30 millions de CFA et sur ressources externes à rechercher pour un montant de 125 millions. L'échéance de mars 2010 fixé pour cette mesure n'est donc pas bien ciblée d'autant plus qu'aucun financement n'a été obtenu.

L'élaboration et la mise en œuvre d'une carte de l'enseignement technique et de la formation professionnelle souffre également du manque de financement. Les termes de référence sont élaborés mais aucun financement n'est acquis sur le budget 2010, bien que l'action soit inscrite au projet de budget de la principale structure responsable de l'action, à savoir la Direction des Statistiques, de la Recherche et de la Planification.

La mise en œuvre de la formation professionnelle d'insertion n'a pas pu voir le jour. L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de la formation professionnelle d'insertion est capitale et doit être conduite simultanément avec les mesures relatives à la définition des normes minimales d'équipement des centres de formation et la rédaction de la charte de partenariat public/privé. Ces mesures n'ont pas de financement.

Au total, le ministère n'a entrepris aucune réforme et il serait souhaitable que les TDR soient apprêtés en attendant des financements.

4.22. Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique

Sur les neuf (09) activités programmées trois (03) n'ont pas été réalisées. Il s'agit de

- La réorganisation du Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique (MDHCDFC) ;
- La création et l'opérationnalisation d'un centre national et des centres régionaux d'information et de documentation sur les Droits Humains ;
- L'intégration de l'approche des droits de l'homme dans les programmes et réformes.

Les trois (03) activités énumérées ci-dessus, n'ont pas connu de début de réalisation pour des raisons liées aux difficultés de mobilisation des ressources financières. L'avant-projet de décret portant organisation du Ministère est déposé au Secrétariat Général du Gouvernement.

S'agissant des six (06) autres activités programmées elles ont connu un début de réalisation grâce aux appuis financiers de certains partenaires notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Union Européenne (UE), le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et l'Organisation des Nations Unies pour la Protection de l'Enfance (UNICEF).

Un avant projet de décret portant organisation, attributions et fonctionnement du ministère a été déposé au Secrétariat General du Gouvernement.

Une stratégie conjointe de prévention des conflits est en cours d'élaboration. Un consultant a été recruté, des sensibilisations ont été réalisées au mois de février.

Les activités les plus significatives ont concernées la mise en œuvre de la stratégie nationale de la consolidation de la démocratie dans laquelle une stratégie conjointe de prévention des conflits est en cours d'élaboration. Un consultant a été recruté et des sensibilisations ont été menées visant à contribuer à la création d'un environnement favorable à des élections présidentielles apaisées durant le mois de février 2010.

4.23. Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

L'avant-projet d'arrêté d'organisation du ministère est disponible au Secrétariat Général. Mais, depuis la formation du gouvernement le 28 mai 2010, la Direction Générale du Genre et de Promotion de la Femme (DGGPF) est érigée en un département ministériel chargé de la promotion de la femme.

Les mesures relatives à la réhabilitation des centres notamment les centres de formation pour personnes handicapées à Akata et Attéda, les centres sociaux, les centres de rééducation et de réinsertion sociale de Cacavéli et de Kamina ont connu un début d'exécution. Les termes de références des projets d'étude de réhabilitation de ces centres avec des budgets estimatifs sont disponibles.

L'Agence poursuit également le renforcement de ses capacités d'intervention à travers tout le pays avec la construction d'un magasin de stockage de vivres et non vivres à Lomé. Avec le financement de l'Etat de trente millions, les démarches sont en cours pour la construction d'un magasin dans la région centrale où les travaux démarreront dans les semaines à venir. Les projets de construction de magasins dans les autres régions sont disponibles mais manquent de financement pour leur réalisation. La mise en œuvre de la plupart des mesures sont en cours de réalisation. Mais le manque de financement constitue un frein pour la mise en œuvre de la totalité des mesures. Pour ce faire, les discussions avec les bailleurs de fonds pour la mobilisation des financements doivent être renforcées.

4.24. Ministère des Postes et Télécommunications

Le ministère n'a pas pu produire un rapport de mise en œuvre des réformes au 1^{er} semestre 2010. Cependant, il a engagé des réformes sur :

- L'instauration d'un nouveau cadre légal et réglementaire qui attire les investissements et favorise une concurrence saine et durable ;
- L'amélioration de l'offre pour permettre aux utilisateurs de recevoir des services de qualité à des prix abordables ;
- Le déploiement d'infrastructure de qualité couvrant la majeure partie du territoire et reliant le Togo aux pays voisins en s'appuyant sur les meilleurs

technologies pour l'accès des populations urbaines et rurales au service universel.

- Une forte pénétration des technologies d'information et de communication à tous les niveaux de l'économie et dans la vie courante (service public, service privé, éducation, santé et loisirs).

4.25. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Une étude de faisabilité pour la collecte et l'analyse des données d'une part et la définition du système d'assurance maladie d'autre part a été réalisée et les résultats ont été restitués en mars 2010.

Quarante deux (42) inspecteurs du travail ont bénéficié d'une formation sur les normes nationales et internationales en la matière et les outils de suivi-évaluation des bénéficiaires.

Les textes relatifs à l'assurance maladie obligatoire ont été adoptés en juin 2010.

4.26. Ministère des Arts et de la Culture

Le nouveau département des Arts et de la Culture s'atèle au cours du 1er semestre 2010 à la restructuration du ministère et à la réalisation d'un certain nombre d'actions.

La direction nationale de la cinématographie a été équipée d'internet, de postes téléviseurs et de projecteurs (lampes).

Mille cinq cents (1500) nouveaux titres de documents ont été acquis et ont servi à renforcer le fonds des bibliothèques du réseau lecture publique.

Le ministère a participé à l'élaboration du programme de stratégie pour la promotion du projet « Route de l'esclave » au Togo.

Outre ces actions déjà réalisées, plusieurs autres sont en cours de réalisation. Il s'agit de :

- Encourager la participation régulière et qualitative du Togo aux différentes manifestations culturelles internationales ;
- Encourager la création de centres de lecture et d'animation culturelle dans les préfectures et communes ;
- Faire adopter la politique culturelle du Togo ;
- Finaliser la rédaction du statut des artistes du Togo ;
- Poursuivre la sensibilisation des artistes togolais au processus de réconciliation nationale et d'apaisement ;
- Finaliser le projet de loi sur le cinéma ;

- Poursuivre les activités de l'inventaire général du patrimoine culturel du Togo.

En ce qui concerne la restructuration du Ministère, un projet de décret portant organisation et attributions est déjà transmis au secrétariat général du Gouvernement.

Il est souhaitable que le Gouvernement accélère la procédure d'adoption de la politique culturelle nationale, politique qui servira de repère pour toute action de promotion de la culture togolaise.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La volonté du gouvernement de mener des réformes pour une meilleure gestion des affaires publiques a été concrétisée au cours du premier semestre 2010 dans la plupart des départements ministériels.

Toutefois, l'élection présidentielle et le délai mis pour la formation du nouveau gouvernement ont été deux événements qui ont ralenti la mise en œuvre des réformes.

Les difficultés d'ordre financier et matériel ont aussi influencé négativement la mise en œuvre des réformes. Malgré les efforts du gouvernement pour doter les départements ministériels des ressources pour la mise en œuvre de certaines mesures prioritaires, les besoins restent encore énormes. D'où la nécessité de rechercher des financements auprès des partenaires techniques et financiers. Par ailleurs, les ministères et institutions vont consolider leurs activités de réformes au cours du prochain semestre en espérant atteindre la vitesse de croisière en 2011.

L'accélération de ces réformes au cours des prochaines années permettra au Togo de se hisser au rang de pays émergents.

Cela est possible et tout dépendra de la détermination des togolais qui doivent prendre leur destin en main.

ANNEXES

**Atelier de revue à mi-parcours de la mise en œuvre des réformes par les
différents ministères et institutions de l'Etat
Hôtel Eda Oba, le 30 septembre 2010**

L'atelier qui a débuté à 9 h 45 mn est essentiellement centré sur la présentation du rapport à mi-parcours de la mise en œuvre des réformes.

Il a commencé par le discours d'ouverture du Ministre de l'Economie et des Finances représenté par Mme Henriette AMEDJOGBE-KOUEVI, Ministre de la Promotion de la Femme, Bakalawa FOFANA, Ministre de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques, Komlan NUNYABU de Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat et de Gourdigou KOLANI, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Après les civilités, Madame le Ministre a rappelé que les réformes ont commencé depuis 2006 avec une emphase sur les finances publiques dans une perspective de la bonne gouvernance et la relance des activités socioéconomiques du pays. Tous les départements ministériels étant concernés par la mise en œuvre des réformes au niveau des finances publiques, il a été jugé nécessaire d'y étendre les mesures de réformes, ce qui a justifié l'élaboration de la stratégie de réforme et la constitution d'équipes pour l'identification et la conduite des mesures spécifiques.

Elle a précisé que c'est donc normal de procéder à une revue à mi parcours pour rendre compte des réalisations, après 6 mois d'activités afin apprécier l'effort consenti et apporter des corrections potentielles. Elle a alors invité les participants à apporter leur contribution pour améliorer le rapport et surtout la stratégie de pilotage et de mise en œuvre des réformes. Elle les a ensuite conviés à soutenir le processus des réformes pour faciliter l'émergence du pays sur la voie de la bonne gouvernance.

Pour terminer, elle a tenu à renouveler les remerciements du gouvernement à l'endroit des partenaires techniques et financiers (PTF) pour les efforts multiformes qu'ils consentent pour soutenir le Togo. Elle a ensuite déclaré ouvert les travaux de l'atelier.

Il y a eu ensuite la présentation du rapport à mi-parcours de la mise en œuvre des réformes durant le 1er semestre 2010.

Le présentateur, Mr AMADOU Abdel-Fatah, chef division du suivi des réformes, après avoir rappelé la genèse des réformes au Togo, s'est un peu appesanti sur les réformes de gestion des finances publiques où les mesures ont été passées les unes après les autres avec des précisions sur ce qui a été fait ou sur les dispositions prises en vue d'atteindre les objectifs fixés. Quelques mesures (deux précisément), extraites des rapports sectoriels, ont été présentées pour les départements ministériels avec les niveaux respectifs de réalisation.

Les débats, dirigés par Mr AHARH-KPESSOU Mongo, Secrétaire Permanent chargé des réformes et des programmes financiers, après une pause, ont permis aux participants de poser quelques questions de précision, de demander des informations complémentaires et aussi de faire des suggestions pour la bonne réussite du processus. Au titre des questions, les participants ont voulu, entre autres, savoir comment la récession mondiale a eu des impacts au Togo ; si les difficultés du pays ne sont que de type financier sinon quelles sont

les difficultés majeurs. Ils ont dit être inquiets du fait que le document ne traite pas assez des réformes du ministère en charge de l'emploi. Ils ont aussi souhaité avoir accès aux diverses documentations et rapports référés dans le document de rapport de mi-parcours de réformes.

Les réponses ont été apportées aux différentes questions, les compléments d'information ont été fournis et les suggestions prises en compte. Un point essentiel des éléments de réponses et qui se réfère au souhait de documentation est qu'au niveau des sectoriels il faut un travail collaboratif et de partage d'informations.

Les contributions des uns et des autres seront prises en compte dans la version finale du rapport qui sera disponible sur le site www.togoreforme.com et envoyé aux différents départements et partenaires techniques et financiers. Rendez-vous est pris pour début 2011 pour la deuxième revue de mise en œuvre des réformes pour l'année 2010.

Les travaux de la journée ont pris fin à 14 heures avec les mots de remerciement et de clôture du Secrétaire Permanent chargé des réformes et des programmes financiers.

Ci-joint la liste des participants

Fait à Lomé, le 30/09/10

Les rapporteurs

Philippe Akoly KUDAYAH
Conseiller Technique METFP
Point Focal

LANTAME Gnon
Chargé d'études à la DPS du
Ministère du Tourisme
Point Focal

KOUGNIGAN Akou Komi
Chargé d'études au MUH
Point Focal

Liste de présence à l'atelier de revue à mi-parcours des réformes au Togo

N°	MINISTERES ET INSTITUTIONS	NOMS ET PRENOMS	TITRES
1	Ministère de la Promotion de la Femme	Mme Henriette AMEDJIOGBE KOUÉVI	Ministre
2	Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques	Bakalawa FOFANA	Ministre
3	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH)	Komlan Clément NUNYABU	Ministre
4	Ministère délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, chargé des Infrastructures Rurales	Gourdjigou KOLANI	Ministre délégué
5	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Mongo AHARH-KPESSOU	Secrétaire Permanent
6	Inspection Générale d'Etat	BLEDJE Yawo	Inspecteur d'Etat
7	Mairie de Lomé	TCHALIM Tagba Atafèyinam	Administrateur Civil, Secrétaire Général de la Mairie de Lomé
8	Ministère de la Communion	NOUDONOU Koudjo	Directeur de Cabinet, Point Focal des Réformes

9	Ministère de la Justice chargé des Relations avec les Institutions de la République	LODONOU Kuami Gaméli	Secrétaire Général, Point Focal des Réformes
10	Ministère de la Santé	BIYAO K. Essohanam	Directeur de Cabinet
11	Ministère de l'Administration Territoriale	DOUTI Lardja	Secrétaire Général
12	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	KONLANI K. Dindioque	Directeur de Cabinet
13	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	Mme AGBANDAO-ASSOUMATINE Kounon	Directeur de Cabinet
14	Ministère des Droits de l'Homme de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation	TOGBENOU Yaovi Dzifa	Directeur de Cabinet
15	Chambre Nationale des Huissiers de Justice	Me SAMA BOTCHO André T.	Président de la CNHJ-TOGO
16	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	AGBOKOU Kossi A.	Directeur des Prestations
17	Secrétariat Général du Gouvernement	MONTCHO Kossi N.	Chargé d'Etudes
18	Cours des Comptes	FIATY Yao H.	Secrétaire Général

19	Cours des Comptes	HOUNKPATI-OGBONE Doki	Magistrat
20	Cours des Comptes	ALOU Byabako	Magistrat
21	Fédération des Organismes Non Gouvernementaux du Togo	KPONDZO Kwami D.	Directeur Exécutif
22	MEF/Direction de l'Information, de la Gestion et de l'Audit (DIGA)	BINI Essolakina P.	Gestionnaire des Entreprises Publiques
23	Union des Organismes Non Gouvernementaux du Togo	DJENDA Aristide	Directeur Exécutif
24	Direction de l'Economie	AGBERE K. Zoumarou	Chef Section Enq. et Exploitation Statistique
25	Direction du Financement, du Contrôle et de l'Exécution du Plan	AKPO Abirhé	Directrice, membre du Comité de suivi
26	Direction Générale des Impôts	SOGLOHOUN K.	Chef Division de la communication
27	Ministère des Enseignements Primaires et Secondaires et de l'Alphabétisation	EKON Missodé	Chef Division Carte Scolaire et Statistique à la Direction de la Planification de l'Education, Assistant du Point Focal
28	Institut de Conseil et d'Appui Technique	KALGORA Takédéna	

			Directeur des Ressources Humaines
29	Direction de la Dette Publique	KOTSOLE Komlan	Gestion de la dette bilatérale Club de Paris
30	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières	TSOGBE Koffi Dotsè	CENTIF
31	Comité de Développement du Quartier Casablanca	NUWOKPO Folly	Président
32	Ministère de la Santé	BAKUSA Dankom	Chef Division Planification et Programmation
33	Ministère de la Santé	SOMENOU D. A. Bruno	Comptable Gestionnaire à la DAC, Point Focal des réformes
34	Ministère de l'Action Sociale	MAMANH Adb-Nafiou	Attaché d'Administration, Point Focal
35	Ministère de l'Action Sociale	JOHNSON Yackoley Kokou	Secrétaire Général
36	Confédéral des Syndicats des Travailleurs du Togo	AGBO Komlavi G. François	Secrétaire Administratif
37	Union National des Syndicats Indépendants du Togo	GBIKPI-BENISSAN T.	Secrétaire Général
38	Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles (PARCI)/MEF	OGBONE Oniankitan	Coordonnateur

39	Ministère de la Promotion de la Femme	AKAKPO Akouavi A.	Directrice Générale du Genre, Point Focal des Réformes
40	Ministère de la Promotion de la Femme	GETOU Essossinam	Chargé d'études
41	Comité de Développement du 1 ^{er} arrondissement	MESSAH-TOHONOU Goudjo	Membre
42	Chambre National des Notaires	ADABRA KOSSI Agbalényo	Notaire
43	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	TCHAKOU Kokou Messan	Inspecteur central du trésor, Point Focal des Réformes
44	Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire	TCHODIE B. Kokou	Directeur
45	Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire	OUATTARA Baly	Conseiller Technique
46	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	TOUGMA Yemdaogo	Assistant Technique
47	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	KPAYEDO Kokou	Secrétaire Général
48	Ministère des Affaires Etrangère et de la Coopération	MANI Kondi	Chef division Ressources Humaines, Point Focal des Réformes

49	Ministère des Mines et de l'Energie	GANG Kinansoa	Economiste-Gestionnaire, Assistant du Point Focal des Réformes
50	Ministère des Postes et Télécommunications	BALAWIA Atawa N.	Gestionnaire des Ressources Humaines, Point Focal des Réformes
51	Ministère des Sports et Loisirs	KAINA Bèrèrèkè	Directeur des Etudes de la Recherche et de la Planification, Assistant Point Focal des Réformes
52	Ministère des Sports et Loisirs	YEVOU Soklo	Secrétaire Général, Point Focal des Réformes
53	Ministère des Travaux Publics	KANKPA Kokoroko	Directeur Général Adjoint, membre du Comité de suivi des Réformes
54	Ministère des Travaux Publics	PALANGA Essoyodou	Directeur du contrôle interne, Point Focal des réformes
55	Ministère des Arts et de la Culture	TINAKA W Kossi	Attaché de cabinet, Point Focal des réformes
56	Ministère de la Communication	AHIABLE Essi Gouna	Chef division Planification Budget
57	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	BASSOWA Tchatcha	Directeur Général Adjoint du Travail et des lois Sociales, Assistant Point Focal des réformes
58	Commune de Lomé	GBENYEDZI Léandre	PDS 3 ^{ème} arrondissement
59	Commune de Lomé	ALASSANI Tchabao	PDS 2 ^{ème} arrondissement

60	Comité de Développement du Quartier Bè	AGBEDANOU Komla Adomefaa.	Directeur du centre
61	Comité de Développement du 2 ^{ème} Arrondissement	AZIANKA Koudjou Mawouko.	Président du comité
62	Délégation à l'Organisation du Secteur Informel	KOMLA Andréas	Directeur chargé de l'organisation
63	Ministère de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République	LAWSON A. Sitou	Chargé d'études, Assistant Point Focal des Réformes
64	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales	PIYINDA Eloani	Chargé d'Etudes, Assistant Point Focal des Réformes
65	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales	KPADE Yaogan	Chargé d'études
66	D S 4 ^{ème} arrondissement	MIKEM Anumu	Président
67	Comité de Développement du Quartier Kodjoviakopé	KLOMEGAN Kodjo	Président
68	Comité de Développement du Quartier Nyékonakpoè Adjololo	ADJONOU Kodjo	Président
69	Comité de Développement du Quartier Kakékomé	KLUTSE Amavi	Président

70	Comité de Développement du Quartier Octavio Nétimé	BUABE A. Adodo	Président
71	Comité de Développement du Quartier Hanoukopé	GLOKPOR Ekoué	Président
72	Comité de Développement du Quartier Nyékonakpoè	MALM Simon	Président
73	MEF/Direction des Finances	SAVI Yaovi	Chef section
74	Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques	M'BAO Bataskom	Gestionnaire de Projet, Point Focal des Réformes
75	Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques	SIBABI Boutchou	Directeur de Cabinet
76	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	VONDOLY Kodjo	Directeur des études, Point Focal des Réformes
77	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	DAKU M. Didi	Secrétaire Général, Point Focal des Réformes
78	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	ADADJI Koffi E.	Directeur de la Planification
79		ADONSOU Kofi	Chef service des AJ

	Agence Nationale pour la Promotion et la Garantie du Financement		
80	PRIMATURE	AZIAGBLE Y. Dzifa	Chargé d'études
81	Direction du Contrôle Financier	BANASSIM Anakpa	Contrôleur délégué
82	Direction des Affaires Communes	Mme EDOH-KOSSI Dêmessi	Directrice
83	Confédération Générale des Conducteurs du Togo	DJOBO B. Martin	Secrétaire Administratif
84	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise	DIABAKTE Kounadi	Directeur de Cabinet
85	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise	AFANDE Kokouvi	Conseiller technique, Assistant Point Focal des Réformes
86	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise	KOGO Koffi	Chef division
87	Coordination des Organisations Syndicales et de la Société Civile	QUENUM Claire	Coordonatrice

88	Ministère des Transports	FATONZOUN Mawutoè	Directeur Général des Transports, Point Focal des réformes
89	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales	ADJAHOUINO Comla	PDS 1 ^{er} arrondissement
90	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	KPESE Abra	Agent d'appui
91	Bureau National des Chambres Régionales d'Agriculture (BN-CRA)	TCHABA ASSOUMANOU	Représentant du BN-CRA
92	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	NISSON Alémou	Chargé de la Coordination
93	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	APELY KOSSI	Chargé du suivi des Réformes
94	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	PALAWIYA Nakaa Epse TINTA	Agent d'appui
95	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	AMINTI HODABALO	Comptable
96	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	OUADJA Tchapo	Agent d'Appui
97	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de	KOLANI Nambiyouli	Agent d'Appui

	Réformes et des Programmes Financiers		
98	Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles PARCI /MEF	MITEBIDINA Balama	Comptable
99	Inspection Générale des Finances	IBRAHIMA Djimba Nakabou	Inspecteur des Finances
100	Ministère délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche chargé des Infrastructures Rurales	DJADJOU Edou Apélété	Chef de Cabinet
101	Ministère délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche chargé des Infrastructures Rurales	ARZOUMA Natchadja	Point Focal des Réformes
102	Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé	ADOVON A. Kafui	Administrateur Civil chargé d'études au Cabinet, Point Focal des Réformes
103	Direction de l'Information, de la Gestion et de l'Audit MEF/DIGA	SAMA Tchendo	Directeur
104	Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	TCHAKPELE A. Atoum	Chargé d'études, Point Focal des Réformes
		GBENOUGA Sénamé	Protocole d'Etat

105	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération		
106	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	SOULEY Abdel K.	Protocole d'Etat
107	Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo	BROOHM Djahlin	Directeur Général
108	Conseil National du Patronat du Togo	MONDEDJI Komlan Jacob	Chargé des Affaires Economiques
109	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	AMADOU Abdel-Fatah	Chef division du suivi des Réformes
110	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	BILERI Songoye Essofa	Chargé du suivi des Réformes
111	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	KALAO Simdoro Tchozo	Chargé du suivi des relations avec le FMI et de l'UE
112	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	ATIKPUI Minguiza-Ani	Chargé du suivi des réformes/programmes financiers
113	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	SALIFOU Kérim AMADOU	Chef division du suivi des relations avec le FMI et UE
		ATCHARE Ahoté	Chargé du suivi des relations avec le FMI

114	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers		et l'UE
115	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	KOTA-MAMAH Agbéka	Agent d'Appui
116	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	HEYOU Bouwèmdéou	Agent d'Appui
117	MEF/Cellule Informatique	EKUE Kaynikoé	Chef Cellule Informatique
118	Chambre Nationale des Commissaires Priseurs Auxiliaire de Justice	OZOU Christophe	Président de la Chambre Nationale des Commissaires Priseurs
119	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	BIKONAWÉ M'papoukomnawou	Agent d'Appui
120	Chefferie Traditionnelle	TOGBUI Nukafu III	Chef du Nukafu
121	Chefferie Traditionnelle	DZIDZOLI DETU Mawuto	Chef d'Aflao Gakli
122	Chefferie Traditionnelle	Togbui SEMEKONAWO III	Chef canton d'Aflao Sagbado
123	Chefferie Traditionnelle	ADJALLE Agboly	Chef canton d'Amoutivé

124	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	AKAPKO Koffi	Ingénieur agronome, Point Focal des Réformes
-----	---	--------------	--